

## Information sur l'audition

- Objet de l'audition : **Circulaire 2013/xy Assouplissements du SST**  
Projet de circulaire et rapport explicatif
- Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.
- Délai de réponse : **19 octobre 2012**
- Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Thorsten Pfeiffer  
Einsteinstrasse 2  
CH-3003 Berne  
ou  
[quantitative-risk-management@finma.ch](mailto:quantitative-risk-management@finma.ch)
- Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.
- Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
- Questions complémentaires : Thorsten Pfeiffer  
Tél. +41 (0)31 327 93 76  
[thorsten.pfeiffer@finma.ch](mailto:thorsten.pfeiffer@finma.ch)
- Contact médias : Tobias Lux  
Tél. +41 (0)31 327 91 71  
[tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)